

REPUBLIQUE FRANCAISE

POLICE MUNICIPALE LES CONTAMINES MONTJOIE

Le Brigadier-Chef principal
BUFFAT, Sylvain

A

Monsieur le Maire
(S/c de la voie hiérarchique)

R A P P O R T D ' A F F I C H A G E

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

O B J E T : Affichage de documents. « **Projet d'une centrale hydroélectrique sur le Bon Nant des Contamines Montjoie** ».

PHOTO : 4 Copies affichées de l'avis de concertation.

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf Mai, à 10 heures 30, nous soussigné **BUFFAT**, Sylvain, Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale, sur la commune des Contamines Montjoie, agent de police judiciaire adjoint, assermenté.

Vu les articles 21-2°, 21-1, 21-2, et 78-6 du code de procédure pénale.

Revêtu de notre uniforme.

Rapportons les opérations suivantes :

Sur demande de la Mairie, du service de l'urbanisme, j'ai affiché **le vendredi 09 Mai 2025 des affiches**, concernant **le futur projet de la centrale hydroélectrique sur le Bon Nant ,04 au total** ; Je les ai placées à la vue du public.

1 : Couloir de la Mairie. 2 : Porte d'entrée de la Mairie. 3 : Vitrine affichage de l'office de tourisme. 4 : Pont des Loyers, vitrine de l'abri bus.

Rapport fait et clôt le 09 Mai 2025 à 11 heures.

Le brigadier-chef principal Sylvain **BUFFAT**.



AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

PROJET DE CENTRALE HYDROELECTRIQUE DU BON NANT PROCEDURE DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLU PAR DECLARATION DE PROJET

Par Arrêté n°ARD2024-181 du 15 octobre 2024, le Maire des CONTAMINES-MONTJOIE a prescrit l'ouverture d'une procédure de mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme par déclaration de projet ayant pour objet le projet de la centrale hydroélectrique du Bon Nant.

Le conseil municipal a délibéré à son initiative le 24 octobre 2024 sur les modalités de la concertation préalable sur cette déclaration de projet.

La concertation préalable se déroulera pendant deux mois, du lundi 2 juin 2025 à 9 heures au vendredi 1er août 2025 inclus à 17 heures.

Elle a pour but de permettre aux habitants, associations de prendre connaissance du projet et des modifications projetées et de formuler leurs observations ou propositions.

Durant cette période, le dossier de concertation préalable sera consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune et mis à disposition à la Mairie aux horaires habituelles d'ouverture (soit du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h00**).

Les observations du public pourront être formulées :

- sur un registre papier disponible à la Mairie,
- ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante : votreavis@mairie-lescontamines.com

Une réunion publique présentant ledit projet aura lieu le mardi 1er juillet 2025 à 19h30 à l'Espace Animation (74 Chem. des Écoles, 74170 Les Contamines-Montjoie).

A l'issue de la concertation, le conseil municipal sera amené à en tirer le bilan par délibération.

Le Maire des CONTAMINES-MONTJOIE.



Entree Mairie

ESPACE NATURE AU SOMMET

Exposition de la Réserve Naturelle des Contamines Montjoie



AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

PROJET DE CENTRALE HYDROELECTRIQUE DU BON NANT PROCEDURE DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLU PAR DECLARATION DE PROJET

Par Arrête n°ARD2024-181 du 15 octobre 2024, le Maire des CONTAMINES-MONTJOIE a prescrit l'ouverture d'une procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme par déclaration de projet ayant pour objet le projet de la centrale hydroélectrique du Bon Nant.

Le conseil municipal a délibéré à son initiative le 24 octobre 2024 sur les modalités de la concertation préalable sur cette déclaration de projet.

La concertation préalable se déroulera pendant deux mois, du lundi 2 juin 2025 à 9 heures au vendredi 1er août 2025 inclus à 17 heures.

Elle a pour but de permettre aux habitants, associations de prendre connaissance du projet et des modifications projetées et de formuler leurs observations ou propositions.

Durant cette période, le dossier de concertation préalable sera consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune et mis à disposition à la Mairie aux horaires habituelles d'ouverture (soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00).

Les observations du public pourront être formulées :

- sur un registre papier disponible à la Mairie
- ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante : votreavis@mairie-lescontamines.com

Une réunion publique présentant ledit projet aura lieu le mardi 1er juillet 2025 à 19h30 à l'Espace Animation (74 Chem. des Ecoles, 74170 Les Contamines-Montjoie).

A l'issue de la concertation, le conseil municipal sera amené à en tirer le bilan par délibération.

Le Maire des CONTAMINES-MONTJOIE

2

Festival Baroque
13 JUILLET
Bal des Pompiers
13 AU 18 JUILLET
Stage de chant Vacances en Chœur
14, 21 & 28 JUILLET
Ciné Montagne et Aventure, 45 projection Nature
15, 23 & 30 JUILLET
Musique(s) en altitude
17 JUILLET
Les Festi Flânerie (promenade et festival en nature)
16 JUILLET
Concert de chant Vacances en Chœur
19 JUILLET
Inauguration parcours d'orientation

Fête de Notre-Dame de la G...
15 au 17 AOÛT
Boulevard des Commercia...
21 AOÛT
Marché des artisans
26, 27, 28 et 29 AOÛT
Passage de la TD5 au 1 (L'UMR, et...
SEPTEMBRE
12 AU 14 SEPTEMBRE
Conférences «Eau et glaciers»
16 Val Montjoie
20 SEPTEMBRE
Journées Européennes du Patrimoine

le fonctionnement
des conseils pratiques
FOS : 04 50 78 10 48
sitomvalleesmontblanc.fr

> MARDI 10 JUIN 2025
> MARDI 5 AOÛT 2025
> MARDI 7 OCTOBRE 2025
> MARDI 9 DECEMBRE 2025

Inscription obligatoire
par mail
animation@sitom.fr

SITOM
Services
de Montjoie



AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

PROJET DE CENTRALE HYDROELECTRIQUE DU BON NANT PROCEDURE DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLU PAR DECLARATION DE PROJET

Par Arrêté n°ARD2024-181 du 15 octobre 2024, le Maire des CONTAMINES-MONTJOIE a prescrit l'ouverture d'une procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme par déclaration de projet ayant pour objet le projet de la centrale hydroélectrique du Bon Nant.

Le conseil municipal a délibéré à son initiative le 24 octobre 2024 sur les modalités de la concertation préalable sur cette déclaration de projet.

La concertation préalable se déroulera pendant deux mois, du lundi 2 juin 2025 à 9 heures au vendredi 1er août 2025 inclus à 17 heures.

Elle a pour but de permettre aux habitants, associations de prendre connaissance du projet et des modifications projetées et de formuler leurs observations ou propositions.

Durant cette période, le dossier de concertation préalable sera consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune et mis à disposition à la Mairie aux horaires habituelles d'ouverture (soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00).

- Les observations du public pourront être formulées
- sur un registre papier disponible à la Mairie,
 - ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante : votreavis@mairie-lescontamines.com

Une réunion publique présentant ledit projet aura lieu le mardi 1er juillet 2025 à 19h30 à l'Espace Animation (74 Chem. des Écoles, 74170 Les Contamines-Montjoie).

À l'issue de la concertation, le conseil municipal sera amené à en tirer le bilan par délibération.

Le Maire des CONTAMINES-MONTJOIE.

ARTIELLE
VITÉS
RE / MINI
E GÉANT
TENNIS
LAC
lescontamines.com

29 JUN 2025
K- END
ÉE ET YOGA
ines-Montjoie

CONTAMINES
RÉSERVE NATURELLE D'ÉMOTIONS

STAGE DE CHANT CHORAL
**Vacances
en Chœur** VARIÉTÉ
DU 13 AU 18 JUILLET 2025
CLASSIQUE
GOSPEL

COUCHE
K
3



AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

PROJET DE CENTRALE HYDROELECTRIQUE DU BON NANT PROCEDURE DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLU PAR DECLARATION DE PROJET

Par Arrêté n°ARD2024-181 du 15 octobre 2024, le Maire des CONTAMINES-MONTJOIE a prescrit l'ouverture d'une procédure de mise en compatibilité du Plan local d'Urbanisme par déclaration de projet ayant pour objet le projet de la centrale hydroélectrique du Bon Nant.

Le conseil municipal a délibéré à son initiative le 24 octobre 2024 sur les modalités de la concertation préalable sur cette déclaration de projet.

La concertation préalable se déroulera pendant deux mois, du **lundi 2 juin 2025 à 9 heures au vendredi 1er août 2025 inclus à 17 heures.**

Elle a pour but de permettre aux habitants, associations de prendre connaissance du projet et des modifications projetées et de formuler leurs observations ou propositions.

Durant cette période, le dossier de concertation préalable sera consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune et mis à disposition à la Mairie aux horaires habituelles d'ouverture (soit du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h00**).

Les observations du public pourront être formulées :

- sur un registre papier disponible à la Mairie,
- ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante : votreavis@mairie-lescontamines.com

Une réunion publique présentant ledit projet aura lieu le **mardi 1er juillet 2025 à 19h30 à l'Espace Animation (74 Chem. des Écoles, 74170 Les Contamines-Montjoie).**

À l'issue de la concertation, le conseil municipal sera amené à en tirer le bilan par délibération.

Le Maire des CONTAMINES-MONTJOIE.

PROJET

MAIRIE DES CONTAMINES-MONTJOIE

VACANCES D'ÉTÉ

LE TABAC

LE GLACIER

LE CAFÉ BOU-DIET

LE CHALET DU LAC

Horaires et infos : www.lescontamines.com

DIMANCHE 27 AVRIL

17H00 : CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE

19H00 : Dîner de Noël

LUNDI 28 AVRIL

10H00 : Randonnée

14H00 : Randonnée

18H00 : Randonnée

SITOM des Vallées du Mont-Blanc

LES CONTAMINES RÉSERVE NATURELLE D'ÉMOTIONS

MAIRIE DES CONTAMINES MONTJOIE

JOURNÉE PROPRETÉ

Agissons ensemble pour préserver notre environnement !

